

DEPARTEMENT

DEUX-SEVRES

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE SURIN**

-----  
Séance du 12 mars 2026  
-----

Nombre de membres	
En exercice	Qui ont pris part à la délibération
14	11

Date de la convocation
27 février 2026

Numéro délibération
08-12/03/2026

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Préfecture

23/03/2026

Et publication

23/03/2026

L'an deux mille vingt-six, le jeudi 12 mars à 20 h 30, le conseil municipal de Surin s'est réuni à la mairie de Surin sous la présidence de Monsieur Philippe Jeannot, Maire.

Membres présents : MM. Mozzi-Ravel Jacques, Delplancq Thierry, Mmes Raphel Hélène, MM. Chasseau Fabrice, Weill Rémi, Riccucci Sébastien, Blanchet Bernard, Mme Kilque Sylvie, Mme Dubois-Massé Annie et M. Vandé Yves

Membres absents : Quinard Christine, Fourré Cindy et Brun Samuel

Quorum : 8

Secrétaire : Vandé Yves

Objet de la délibération : **Budgets primitifs 2026**

M. le Maire présente les budgets primitifs 2026 proposés avec reprise anticipée des résultats 2025 :

- Report de l'excédent de fonctionnement : 100 000 €.
- Report de l'excédent cumulé d'investissement : 15 719,10 €.
- Restes à réaliser en dépenses d'investissement : 54 316,81 €
- Restes à réaliser en recettes d'investissement : 102 989,50 €

La section de fonctionnement est présentée à 661 853,37 € et la section d'investissement à 991 410,37 € pour le budget principal.

Le budget primitif de la commune s'équilibre à 1 653 263,74 €.

Le budget du lotissement est proposé à 135 710,13 € en section de fonctionnement et 109 320,13 € en section d'investissement.

Le taux de la fongibilité entre chapitre est fixé à 7,5 % du montant total de la section.

Le conseil municipal adopte à l'unanimité vote à main levée les deux budgets présentés avec reprise anticipée des résultats 2025.

Pour copie conforme, Surin le 12 mars 2026,

Président	Secrétaire
P. Jeannot	Y.Vandé
	

